

Rapports Activités et Financiers

Présentés et validés lors de l'Assemblée Générale
du 24 Juin 2020

**UNION RÉGIONALE des CENTRES SOCIAUX
et SOCIOCULTURELS
de BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**
Maison des Associations - Boite MM1
2, rue des Corroyeurs
21000 DIJON
Tél : 03 80 54 05 92

Le Président
Frédéric MESTRE



SOMMAIRE

01

VIE FÉDÉRALE

Conseil d'administration
Assemblée générale
Rapport moral

02

PARTENARIATS

Conseil régional BFC
CRAJEP

MSA
CARSAT

03

FORMATION

Mission Référent régional BFC

04

SENACS

Affiche SENACS 2019

05

L'UR EN 2019

Une année de travaux

06

RAPPORTS FINANCIERS

Compte de résultat 2019
Bilan 2019

07

RAPPORT D'ORIENTATION

Prévisionnel 2020
Résolutions

Le Conseil d'Administration

Présidé en 2019 par Frédéric MESTRE, il est composé des membres émanant des 2 fédérations et du Réseau de Franche-Comté : 4 pour la Nièvre, 4 pour la Côte-d'Or et 4 pour la Franche-Comté.

Sont élus au Conseil d'Administration de 2019 :

- ✕ au titre de la Fédération des Centres Sociaux de la **Nièvre** :

- ✕ Frédéric MESTRE - Président
- ✕ Dominique ROBICHON
- Nièvre** ✕ Jean Paul FALLET
- ✕ François TOMASI – Trésorier

- ✕ au titre de la Fédération des Centres Sociaux de la **Côte-d'Or** :

- ✕ Odile GOIZET
- Côte-d'Or** ✕ Estelle LEMOINE BOURGEOIS – Vice-Présidente
- ✕ Marie Jo BOURCIER
- ✕ Julie MALHERBE

- ✕ au titre de la Fédération des Centres Sociaux **adhérents directs FCSF** :

- ✕ Ersin ARSLAN
- Franche-Comté** ✕ Nevin AYDIN
- ✕ Sylvette CASOLI
- ✕ Dominique MIELLE – Vice-Président

Le Conseil d'administration valide les décisions prises lors des différents temps de travail et définit les perspectives de travail.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'Union régionale des Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté s'est tenue le 22 Novembre 2019 au Centre Social la Passerelle, à Quetigny. Frédéric MESTRE est le Président.

Rapport Moral

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

J'ouvre aujourd'hui cette Assemblée Générale de notre Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté à Dijon et je vous remercie toutes et tous chaleureusement de votre présence.

2019, a été une année d'évolution et je l'espère de transitions décisives pour notre union régionale.

Plusieurs étapes ont été franchies dans le processus de compréhension commune et de formalisation des enjeux dédiés à notre association. Ces enjeux sont doubles.

- D'une part, celui de l'articulation entre le travail conduit dans les fédérations départementales, par nos adhérents dans les territoires non couverts sans oublier l'appui de la fédération nationale. Si ces coopérations sont essentielles, elles ne sont pas toujours évidentes à mettre en œuvre et je vous remercie sincèrement pour les efforts conduits en ce sens ;
- D'autre part, nous avons un enjeu primordial en termes de lisibilité et de visibilité de notre union vis-à-vis de nos différents partenaires afin de maintenir, conforter et développer notre place en tant qu'acteur incontournable du développement social local. Cette place doit pouvoir se construire ensemble, au bénéfice de nos adhérents actuels et futurs, avec et pour les habitants de nos territoires dans toutes leurs diversités.

Le rapport d'activité qui suit nous permet de mesurer tout ce qui a été déjà réalisé et le chemin qu'il nous reste à parcourir.

Je tenais à vous remercier très chaleureusement toutes et tous pour votre investissement.

Mes remerciements vont tout particulièrement aux salariés des fédérations départementales pour la très grande qualité de leur travail ainsi que les membres du bureau pour leur investissement sans faille.

DEMARCHE FEDERALE. Rappel des objectifs et étapes

À l'heure de la mise en place des grandes régions et des intercommunalités :

- ✓ Comment évolue la gouvernance du réseau fédéral des Centres sociaux?
- ✓ Comment évoluent les relations avec l'Etat, les Collectivités, la sphère publique ?
- ✓ Comment évoluent nos relations avec monde associatif, ESS, autres acteurs ?

CANEVAS DE TRAVAIL POUR LA JOURNEE

- ✓ Evolution de votre contexte régional depuis 3 ans ?
- ✓ Mutations dans les relations entre Centres sociaux et avec les politiques ?
- ✓ Mode d'organisation fédérale adopté ? Projets et perspectives ?
- ✓ Atouts et difficultés, Bonnes et mauvaises surprises ?
- ✓ Appui extérieur souhaité ?

S'accorder sur *ce qui est à mutualiser* et à « faire en commun » au niveau des grandes régions

Développer *des nouveaux outils de travail numérique*

Explorer *des regroupements de CSX au niveau des métropoles et intercommunalités*

Privilégier *la co-construction des projets et des conventions avec les pouvoirs politiques* afin de ne pas être pas instrumentalisés

Renouveler *le contingent des administrateurs bénévoles en mesure de s'investir dans le réseau fédéral*

Faire *des choix d'alliances*, au regard de l'évolution des coordinations ESS , Education Populaire et autres : CRESS (ses « pôles »), CRAJEP, CRIJ, Mouvement Associatif

Prendre en compte *les agendas des Collectivités et de l'Etat au regard des nôtres*

Répartir *les ressources bénévoles et professionnelles au regard des 5 niveaux de fédéralisme*, des territoires et des compétences des politiques : quartier/canton, commune/intercommunalité/bassin de vie, département, région, Europe. « On ne peut être partout ». Les forces des Fédérations sont limitées.

↳ Rencontre des Présidents des Fédérations départementales et Unions régionales – FCSF les 10 & 11 Octobre 2019

Les enjeux de cette rencontre :

- ✗ Dialoguer et échanger sur quelle vision et quelles perspectives pour le National
- ✗ Réaffirmation d'une parole politique forte, cohérente et base commune au réseau, notamment sur la place des habitants acteurs. Quel est le sens de cette participation

Ce qui ressort des travaux concernant le fédéralisme :

Rappel de quelques constats et d'éléments de contexte :



- ✗ Un environnement en forte transformation : loi Notre (nouvelles régions, nouvelles compétences, métropoles...), plan pauvreté, réforme de la formation professionnelle...
- ✗ Pour notre réseau : création ou consolidation d'UR dans l'ensemble de la métropole en cours, une forte pression sur la FCSF pour « grossir » (pression du réseau, des partenaires, ...)
- ✗ Un enjeu partagé : un besoin de repenser nos liens, nos complémentarités, notre interdépendance choisie pour répondre aux enjeux et pressions

L'objectif de ce temps de travail était de lancer une réflexion sur le fédéralisme : il s'agissait d'anticiper plutôt que de simplement s'adapter ou subir. Il s'agissait également, plus spécifiquement, de poser quelques jalons pour voir comment le réseau devait s'emparer du chantier sur la réforme des organismes de formation.

Ce qui ressort des échanges : Concernant le fédéralisme

- ✗ Un fondamental : notre fédéralisme doit rester organisé pour venir en appui aux fédérations afin que celles-ci puissent correctement appuyer les centres sociaux
 - ✗ - Une réalité à conforter : tenir compte des réalités des territoires : tailles, nombres de centres sociaux, histoires, partenariats...
 - ✗ - Une réaffirmation : notre fédéralisme a toujours été et doit rester un fédéralisme politique plutôt qu'un fédéralisme de service
 - ✗ - Un fédéralisme d'impulsion (du haut vers le bas) qui se nourrit des idées, du dynamisme, des propositions et des expérimentations des adhérents (du bas vers le haut)
- ✗ Un accord général des participant.e.s pour envisager que l'échelon région + national est intéressant pour organiser l'appui aux fédés conjointement
 - ✓ Faire ensemble plutôt que de simplement se partager les compétences et missions
 - ✓ Vers un pilotage du projet fédéral / de l'appui au réseau partagé ? mutualisé ?
 - ✓ Des chantiers nationaux portés localement : une piste à suivre !

- ✓ Vers portage politique de cette coopération régions / national qui soit représentatif, fort et cohérent : un « conseil des territoires » composé du CA national et de représentants des UR ?

- ✕ - Un accord pour que la FCSF ne grossisse pas ... qu'elle reste agile, proche de ses adhérents

- ✕ - Des mutualisation techniques à construire ? ... sur RH, sur fonctions support ? ... une piste à suivre.

- ✕ - Avançons en expérimentant plutôt qu'en figeant une organisation.

- ✕ - Privilégions la subsidiarité entre niveaux et la souplesse d'organisation, elle-même évolutive

- ✕ - Plus que des « échelons » ou des « niveaux » figés d'organisation, travaillons sur les « flux » de projets entre nous, auxquels chaque entité de notre organisation apporte sa pierre

- ✕ - Imaginer de nouvelles formules de gestion des RH, avec par exemple des mises à disposition temporaires à un autre échelon pour un projet donné.



Il faut se mettre en réseau avec d'autres.

On est des transformateurs.

On travaille sur les interactions et on porte des projets.

Il ne faut pas aller n'importe où au niveau économique, notamment vers une économie qui oublie les personnes et leur mieux être.

Nous accompagnons ceux qui en souffrent et sommes légitimes pour parler.

ASSOCIATION TÊTE DE RÉSEAU ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

En Côte-d'Or, dans la Nièvre et à l'échelle de la Bourgogne Franche-Comté, depuis plus de trente ans, des Centres Sociaux ont été créés sous différents modes de gestion, en fonction de leurs capacités à développer une action globale collective sur les Territoires.

Les Centres Sociaux, de par leur proximité avec les Habitants et d'autre part, par la dynamique de développement social local mettent en place avec l'ensemble des acteurs locaux des projets répondant aux problématiques territoriales identifiées.

Quel que soit le territoire, tous les centres sociaux sont soumis à l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales et contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques sur un territoire qui peut aller d'un quartier à l'échelle d'une intercommunalité.

L'union régionale, dans sa fonction tête de réseau, est à l'interface entre les orientations politiques et stratégiques des partenaires régionaux et les centres sociaux.

Conseil Régional de Bourgogne

Les relations avec le Conseil Régional de Bourgogne s'effectuent par l'intermédiaire du CRAJEP. Florence MIELLE représente les Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté.

Le CRAJEP regroupe 16 Associations d'Éducation Populaire

Cette instance régionale permet de se connaître, de co construire ensemble et défendre nos valeurs communes pour une société plus juste et plus solidaire. La spécificité du fonctionnement du CRAJEP est la complémentarité de l'ensemble des associations membres mais avec chacune sa singularité d'intervention et son déploiement territorial régional.

Les adhérents 2019 du CRAJEP Bourgogne Franche-Comté :

<ul style="list-style-type: none"> ✘ AROEVEN Dijon Bourgogne ✘ CEMEA de Bourgogne Franche-Comté ✘ Éclaireuses Éclaireurs de France ✘ Familles rurales – Fédération régionale de Bourgogne Franche-Comté ✘ Fédération régionale des MJC de Bourgogne Franche-Comté ✘ Fédération Léo Lagrange Centre Est / Bourgogne Franche-Comté ✘ FRANCAS Bourgogne Franche-Comté ✘ Ligue de l'Enseignement Bourgogne Franche-Comté 	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Mouvement rural de jeunesse chrétienne Bourgogne Franche-Comté ✘ PEP Centre de la Bourgogne Franche-Comté ✘ Rempart Bourgogne Franche-Comté ✘ Scouts et Guides de France de Franche-Comté ✘ UFCV Bourgogne Franche-Comté ✘ Union régionale des Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté ✘ Union régionale des Foyers Ruraux ✘ Union régionale pour l'Habitat des Jeunes Bourgogne Franche-Comté
--	--

Le partenariat entre le Conseil régional et les membres du CRAJEP s'inscrivent dans 2 cadres législatifs :

- ✖ À travers les compétences partagées précisées par la loi NOTRe, et notamment celle de la promotion de l'éducation populaire et de la jeunesse, les partenaires ont la volonté conjointe de promouvoir l'éducation populaire et les actions en faveur de la jeunesse dans toutes leurs dimensions sur le territoire de la région.
- ✖ À travers la loi Égalité et Citoyenneté et en particulier son article 54 rappelant la responsabilité partagée de la compétence jeunesse et instaurant un processus annuel de dialogue structuré sur les politiques publiques en faveur de la jeunesse, conduites par l'État et les collectivités territoriales. Les partenaires ont ainsi la volonté conjointe d'élaborer et de construire ensemble les modalités de ce dialogue s'adressant aux jeunes et à la société civile pour interroger et appliquer la « clause jeunesse » dans les politiques publiques en région.

↳ Soutien aux Têtes de réseau :

La Région soutient le développement des solidarités de proximité et renforce les fonctions supports à travers une aide spécifique en faveur des fédérations et têtes de réseaux par la convention au titre du programme « Économie sociale et solidaire » dans le cadre de la chartre pour l'éducation populaire en Bourgogne Franche-Comté.

Le CRAJEP en 2018 a sollicité une demande commune pour l'ensemble des associations membres

Objectifs de l'action de l'Union régionale dans cette mission de tête de réseau :

- ✖ Représenter les Fédérations Départementales et les Centres sociaux auprès des organismes régionaux (CARSAT, ARS, Mutualité Sociale Agricole Bourgogne...)
- ✖ Élaborer et mettre en œuvre des orientations et des stratégies communes dans les domaines de compétence des politiques et des organismes régionaux notamment en matière de formation, de la jeunesse, de l'économie sociale et solidaire
- ✖ Être à l'interface et relayer les politiques publiques auprès de l'ensemble des structures de l'Animation de la Vie Sociale
- ✖ Soutenir les initiatives locales territoriales
- ✖ Diffuser l'outil SENACS dans les centres sociaux en Bourgogne.
SENACS (Système d'Échanges National des Centres Sociaux) émane d'une ambition commune à la Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) et à la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF) de créer un observatoire partagé entre réseau des Caf et réseau des fédérations et unions de centres sociaux : il se définit comme un espace de dialogue entre acteurs et de partage d'informations autour des actions et projets, des modes d'organisation et du rayonnement partenarial des structures sur leurs territoires respectifs.
- ✖ Promouvoir l'accueil des jeunes en service civique

- ✘ Mettre en œuvre la politique de formation des acteurs : mise en place d'une formation DESJEPS avec les CEMEA Bourgogne afin de répondre aux critères de qualification de niveau 2 des directeurs de centres sociaux
- ✘ Mise en place de formation à destination des acteurs sur la notion d'évaluation et de capitalisation dans le cadre des projets de prévention seniors
- ✘ Contribuer au fédéralisme régional par la constitution d'une union régionale des Centres Sociaux de Bourgogne Franche Comté

↪ Jeunesse

Le CRAJEP est donc l'interlocuteur privilégié pour la région.

La Loi Egalite Citoyenneté promulguée en 2017, instaure la mise en place d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes. Les régions deviennent les chefs de file en matière de jeunesse avec pour mission de réunir les différents niveaux de collectivité pour échanger sur les questions liées à la jeunesse.

La mise en place de la CTAP (conférence territoriale d'action publique) Jeunesse et la participation active au Comité de Pilotage du Dialogue Structuré devrait permettre au CRAJEP d'être un acteur fort.

↪ CESER

Le CRAJEP siège au CESER au sein de la commission 3, cadre de vie – société.

Une auto-saisine a été proposée par la commission qui « s'attachera à définir une méthodologie pour instaurer un dialogue structuré avec la jeunesse en Bourgogne Franche Comté. Ce dialogue vise à donner aux jeunes les outils pour renforcer leur citoyenneté et leur participation active aux décisions politiques qui les concernent »

↪ DRJSCS

Les principaux échanges portent sur les points suivants :

- FDVA et FDVA 2
- FONJEP
- Service Civique

Les relations avec la DRJSCS sont importantes pour la mise en cohérence des politiques publiques avec les missions d'éducation populaire

↪ Mouvement Associatif

Le CRAJEP contribue à la déclinaison de leur projet dans le champ de compétence qu'est la jeunesse et l'éducation populaire à travers les objectifs suivants :

- Encourager l'engagement et le bénévolat
- Travailler à une meilleure interconnaissance des réseaux associatifs

3 membres du CRAJEP siègent au sein de cette instance

LES ACTIONS ET MISSIONS DE L'UNION RÉGIONALE SE DÉCLINENT DANS TROIS CONVENTIONS PRINCIPALES :

- Convention avec le Conseil Régional
- Convention avec la MSA
- Convention avec la CARSAT

■ Convention avec le Conseil Régional

Cette convention est la déclinaison de la convention de partenariat au titre de l'Économie Sociale et Solidaire conclue entre la Région et l'Union Régionale des Centres Sociaux et Socioculturels de Bourgogne en tant que membre du CRAJEP

■ Convention avec la MSA

Depuis de nombreuses années, la CRMSAB et les Centres Sociaux entretiennent en Bourgogne des relations de partenariat s'appuyant sur des valeurs fondamentales de référence, telles que la solidarité, la promotion et l'autonomie des personnes, la démocratie participative.

Le partenariat entre la MSA Bourgogne et l'Union Régionale des Centres Sociaux et Socioculturels de Bourgogne s'appuie sur la convention signée entre la CCMMSA et la FCSF et a notamment pour objectifs généraux de :

- ✕ Promouvoir une insertion globale et durable
- ✕ Développer les politiques territoriales gérontologiques
- ✕ Favoriser la prise en compte des attentes des jeunes et la mise en œuvre des réponses au regard des besoins exprimés
- ✕ Permettre aux familles d'être acteurs de la vie sociale
- ✕ Promouvoir la place du développement social local

De plus, au niveau régional, ce partenariat s'attache à améliorer la connaissance réciproque des territoires ruraux, de leur évolution et de leur adaptation aux besoins des habitants.

Le partenariat établi entre l'Union Régionale et la MSA Bourgogne a donc permis d'impulser la mise en place d'une politique régionale en direction des Centres Sociaux ruraux sur l'ensemble du territoire de la MSA Bourgogne.

Ce partenariat s'organise autour de 4 axes d'intervention :

- **Axe 1** : Être un interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre de la politique d'Action Sociale de la CRMSA de Bourgogne ainsi qu'un appui dans la coordination des différentes politiques sociales institutionnelles

Objectifs :

- ✕ Contribuer à la déclinaison de la politique d'action sociale de la CRMSAB
- ✕ Favoriser la cohérence et l'efficacité du partenariat
- ✕ Assurer une fonction d'observatoire et de veille sociale

- **Axe 2** : Soutien à la participation active de la population agricole dans la vie sociale et la dynamique locale, en lien avec l'échelon local de la MSA Bourgogne

Objectifs :

Favoriser la prise en compte de la population agricole

Accompagner les délégués MSA dans leur fonction de représentation dans les Centres Sociaux

- **Axe 3** : Poursuite du partenariat avec les Centres Sociaux des 4 départements de la Bourgogne

Objectifs :

- ✕ Contribuer à la politique régionale de la CRMSAB en direction des Centres Sociaux ruraux
- ✕ Développer et soutenir la notion de réseau des Centres Sociaux renforçant le maillage territorial dans le cadre de développement d'actions sociales de proximité

- **Axe 4** : Accompagnement méthodologique des Centres Sociaux engagés dans les dispositifs CCMISA et CRMSAB

Objectifs :

- ✕ Développer les compétences des équipes des Centres Sociaux en s'appuyant sur les fondamentaux d'une démarche de Développement Social Local
- ✕ Contribuer à l'élévation de la qualité des actions sur les territoires ruraux et à l'implication des habitants

■ Convention avec la CARSAT

Une convention de partenariat existe depuis 2009 entre la CNAV et la Fédération Nationale, elle a pour but de renforcer les actions en direction des personnes âgées.

Les centres sociaux bourguignons identifient de plus en plus la question des personnes âgées dans leur projet social d'animation globale. Ce constat s'articule avec l'évolution démographique, les enjeux liés à la santé et les politiques de développement des territoires. Cette réalité doit aujourd'hui être accompagnée par la mise en œuvre à partir des territoires de proximité ruraux mais aussi urbains d'actions partagées entre les centres sociaux et partenaires reconnus de la gérontologie.

Cela passe par un diagnostic partagé, favorisant la reconnaissance des acteurs et de leurs compétences qui favorisera une cohérence des projets sur les territoires.

La Bourgogne entend pour mener ce travail, développer et formaliser son partenariat avec le Conseil Régional, la CARSAT, la MSA, et les Conseils départementaux à la fois sur l'ingénierie mais aussi la conduite d'actions avec les Centres Sociaux.

Dans le cadre des orientations définies par la convention d'objectifs et de gestion qu'elle a conclue avec l'État pour la période 2018-2021, la Cnav s'attache à promouvoir une politique de prévention en direction des retraités autonomes relevant des Gir 5 et 6, en particulier ceux en situation de fragilité sociale ou risquant de le devenir.

En effet, les ruptures de liens sociaux peuvent avoir des conséquences irréversibles pour les retraités les plus fragilisés, il s'agit notamment des conséquences suivantes :

- ✦ Le repli sur soi
- ✦ Une vulnérabilité psycho-sociale potentielle liée à l'absence ou au nombre restreint de contacts interpersonnels avec des personnes extérieures
- ✦ Une incapacité des personnes âgées à faire face au vieillissement lorsqu'elles vivent seules sans environnement familial ou social.

Afin de répondre à cette problématique d'isolement social, la Cnav s'est rapprochée de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France afin de mettre en œuvre sur les territoires, dans le cadre d'une ambition partagée, des actions favorisant le lien social et le développement d'échanges intergénérationnels en direction des retraités.

Une convention est signée entre la CARSAT et l'UR BFC afin de permettre aux centres sociaux de mettre en œuvre une démarche d'animation territoriale qui prend en compte la diversité des publics retraités et de leurs besoins pour déployer sur son territoire d'intervention, évalué comme fragile, un projet local favorisant les solidarités entre les âges, l'inclusion et la cohésion sociale. Dans ce cadre, la CARSAT attend des centres sociaux qu'ils assurent différentes missions sur leurs territoires d'intervention :

- ✦ Assurer une fonction de « plate-forme » locale : accueil d'une diversité de publics retraités à partir d'un panel d'activités socioculturelles, mise en réseau des acteurs et émergence de projets locaux de prévention adaptés
- ✦ Favoriser la mixité sociale : être un creuset, un lieu de rencontre pour vivre ensemble entre les générations
- ✦ Développer la participation sociale des habitants retraités : les sensibiliser et les aider à prendre part à une activité à caractère social réalisée dans une organisation dont le nom et les objectifs sont explicites, comme faire du bénévolat dans une association, participer aux activités d'un centre social
- ✦ Travailler au savoir bien-vieillir des retraités du territoire
- ✦ Soutenir le bon accomplissement des activités quotidiennes (s'alimenter, communiquer, etc.)
- ✦ Développer les interactions sociales des retraités (exemples : visites à des amis ou d'activités hors du domicile)
- ✦ Favoriser l'inscription des retraités dans des réseaux sociaux : faire partie d'un réseau d'interrelations présentant un minimum de stabilité et de réciprocité, comme dans le cas des relations d'amitié et de voisinage

↪ Assurer une fonction de « relais » de proximité : informer sur les dispositifs, outils et ressources propices à prévenir le vieillissement et la perte d'autonomie, au croisement des réalités, des dynamiques locales et des politiques publiques

Cette intervention s'inscrit dans la durée afin d'avoir de l'impact :

- ✘ Sur la personne retraitée : l'inclusion et la participation sociale se construisent et vivent dans la durée
- ✘ Sur la politique de la Cnav et donc de la CARSAT en matière de prévention. À travers l'inscription de la mission dans la durée et la continuité, l'Union régionale BFC participe à la structuration d'une politique de prévention sur les territoires.

DÉMARCHE DE LA CONVENTION :

- ↪ Accompagnement des centres sociaux sous CPOM dans la réalisation et la mise en place d'actions relatives :
 - ✘ Au développement de la citoyenneté et l'utilité sociale des seniors
 - ✘ À l'amélioration de la qualité de vie et la promotion du bien savoir vieillir
 - ✘ À l'orientation vers la CARSAT, en cas de besoin, de la personne, d'une prestation sociale ou d'un accompagnement social
- ↪ Permettre à l'UR BFC d'être un relais de communication des dispositifs et/ou mesures prises par la CARSAT auprès de l'ensemble des centres sociaux, qu'ils soient ou non sous CPOM
- ↪ Faciliter la cohérence des projets de prévention avec les partenaires intervenant dans le domaine de la santé contre les effets du vieillissement

Au cours de l'année 2019, un avenant à cette convention est venu compléter les objectifs par un renforcement de la communication sur les actions mises en place par les centres sociaux sous CPOM via le SIPAC, le Système d'Information pour la Prévention et les Aides Collectives de la Cnav mettant en lien deux outils complémentaires :

- ↪ PPAS (Portail Partenaires Action Sociale) : permettant la gestion des projets et leur publication sur le Portail « pour bien vieillir »
- ↪ PBV (Portail Pour Bien Vieillir) qui, à l'aide d'une cartographie interactive, permet aux retraités, à leur famille et aux professionnels de rechercher et consulter les actions de prévention et de maintien du lien social proposées par les caisses et leurs partenaires

L'union régionale publie régulièrement les informations des centres sociaux dans ce portail.

Déploiement des CPOM en 2019 : 10 centres sociaux conventionnés :



1 Centre en Côte-d'Or :

- ↗ Arnay le Duc

9 Centres dans la Nièvre :

- ↗ Chatillon en Bazois
- ↗ Corbigny
- ↗ Fourchambault
- ↗ Luzy
- ↗ Montsauche les Settons
- ↗ Moulins Engilbert
- ↗ Nevers Accord de Loire
- ↗ Nevers Grand Ouest
- ↗ Nevers Vert Pré

La démarche d'accompagnement de l'Union Régionale des Centres Sociaux a une vocation participative des centres sociaux sous CPOM et s'appuie sur trois axes :

- Appui méthodologique et technique
- Communication
- Capitalisation des expériences

■ Appui méthodologique et technique

Cette dimension vise à vérifier la cohérence du projet, remobiliser les différents partenaires et notamment locaux, actualiser les orientations et améliorer le fonctionnement du centre social.

L'Union Régionale des Centres Sociaux apporte à chaque Centre sous CPOM un soutien administratif, dans l'aide à la réalisation des dossiers afin de garantir une mise en œuvre effective de leur projet.

Elle les accompagne également afin de faciliter la réalisation des différentes missions qui leur incombent sur leur territoire d'intervention, notamment en assurant l'interface avec les partenaires institutionnels.

Par des temps de travail et d'échanges entre Centres Sociaux, qu'ils soient en direction des directeurs, des référents familles, des référents seniors ou des acteurs en lien direct avec la convention CPOM, chaque Fédération, lors de ses regroupements d'acteurs permet une mise en commun, un partage des expériences et définit des objectifs communs de travail. Ces temps ont pour effet de remobiliser les différents partenaires et permettent ainsi à chaque acteur de vérifier la cohérence de son projet avec les objectifs définis, et de s'enrichir des expériences menées localement sur tous les territoires.

Enfin, l'Union régionale assure une veille et une diffusion des informations, des travaux de recherche et de l'actualité relative au public sénior.

L'Union régionale veille à la réalisation des différentes missions des Centres Sociaux sous CPOM :

- ✕ Accueil d'une diversité de publics retraités ;
- ✕ Favoriser la mixité sociale ;
- ✕ Développer la participation sociale des habitants retraités ;
- ✕ Travailler au savoir bien-vieillir des retraités du territoire ;
- ✕ Développer les interactions sociales des retraités ;
- ✕ Favoriser l'inscription des retraités dans des réseaux sociaux ;
- ✕ Assurer une fonction de relais de proximité ;
- ✕ Favoriser la participation des personnes retraités sur les ateliers du programme santé seniors ;

■ Communication

L'Union Régionale est un relais d'information des dispositifs CARSAT auprès de tous les Centres Sociaux par l'intermédiaire des deux fédérations départementales. Elles communiquent régulièrement, lors de leurs réunions de directeurs, de référents famille sur les dispositifs de la CARSAT en faveur de la prévention du vieillissement.

Elle facilite la circulation de tous les documents CARSAT se rapportant au bien-vieillir, à l'amélioration de l'habitat, au veuvage et aux parcours prévention santé, en direction des Centres Sociaux, qu'ils soient sous CPOM ou non.

Le déploiement des Maisons de Service au Public portées par des Centres Sociaux renforcent la communication des dispositifs et des prestations apportées par la CARSAT Bourgogne-Franche-Comté.

Enfin, l'Union régionale assure la communication à destination du public des actions portées par les centres sociaux via l'outil créé par la CARSAT à cet effet.

SIPAC (Système d'Information pour la Prévention et les Aides Collectives) est un outil de cartographie des actions collectives de prévention et du maintien du lien social.

SIPAC a pour enjeu la promotion du bien vieillir via deux outils :

- ✓ www.pourbienvieillir.fr (PBV)

À l'aide d'une carte interactive, les retraités, leur famille ou les professionnels peuvent rechercher et consulter les actions de prévention et de maintien du lien social proposées par les caisses et leurs partenaires

- ✓ www.partenairesactionssociale.fr



Ce portail intègre un nouveau service permettant aux porteurs de projets de gérer leurs projets d'actions collectives de prévention et de maintien du lien social et de les publier sur le portail « Pour bien vieillir »



Il a pour double objectif de :

- ✓ Mettre en place une cartographie nationale des actions collectives de prévention et de maintien du lien social
- ✓ Promouvoir et recenser les actions collectives auprès des retraités

L'Union régionale est en charge de collecter les informations relatives aux actions collectives mises en place par les Centres sociaux sous CPOM, à destination des seniors et de les saisir sur le site.

RETRAITÉS

- ✗ Faciliter l'accès aux activités proches de leur domicile
- ✗ Vue globale sur la programmation des activités sur un territoire donné

PORTEURS DE PROJETS

- ✗ Promotion des porteurs de projets et des activités qu'ils proposent
- ✗ Optimiser la communication sur les actions proposées et faciliter les inscriptions

■ Capitalisation des expériences

La capitalisation des expériences permet de transformer en connaissances l'expérience accumulée, et peut alors être source d'une démarche prospective. Cette démarche inductive, permet de valoriser l'intérêt des activités conduites et d'en mesurer les effets.

Plusieurs objectifs sont inhérents à la capitalisation :

- ✓ Des objectifs individuels
 - ✗ Améliorer sa pratique ;
 - ✗ Identifier et valoriser son savoir-faire ;
- ✓ Des objectifs collectifs
 - ✗ Identifier et promouvoir un savoir commun ;
- ✓ Des objectifs institutionnels
 - ✗ Assurer la promotion des savoir-faire ;
 - ✗ Permettre la reproduction d'actions dans d'autres territoires.

LES CENTRES SOCIAUX SOUS CPOM



Signataires d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec la CARSAT Bourgogne :

- ✖ 1 en Côte-d'Or
- ✖ 9 dans la Nièvre

LE TERRITOIRE



60 % des Centres Sociaux en territoire rural

LES BÉNÉFICIAIRES



Effectifs autres que ateliers



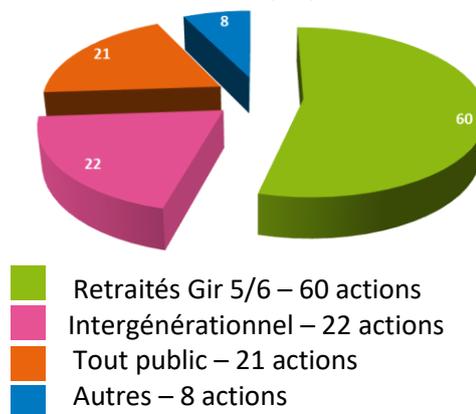
Effectifs dans les ateliers

LES ACTIONS

111 Actions proposées durant un trimestre

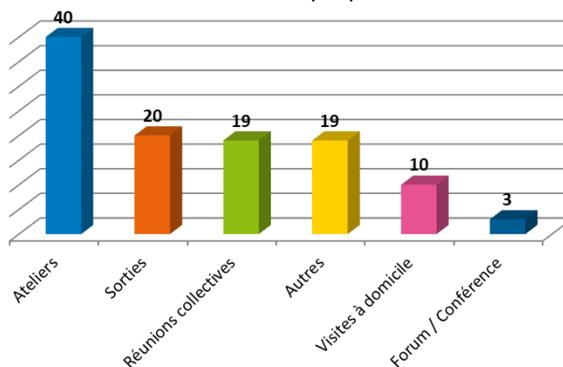
PUBLIC CONCERNÉ

Sur 111 actions proposées :



TYPE D'ACTIVITÉS

Sur 111 actions proposées :



MISSION DE RÉFÉRENT RÉGIONAL

Des enjeux pour les structures ALISFA de la région Bourgogne Franche-Comté

En 2019, les priorités de la mission Référent Régional Bourgogne Franche-Comté ont été de :

- ✓ Faciliter la compréhension de la réforme professionnelle et accompagner les structures dans leur plan d'évolution des compétences des salariés
- ✓ Accompagner les structures ALISFA dans le maintien et l'évolution des emplois
- ✓ Faciliter l'accès à la formation professionnelle notamment qualifiante des salariés des structures ALISFA
- ✓ Maintenir et développer des coopérations interbranches et partenariales pour une adaptation des formations et des emplois des salariés d'ALISFA

✚ Pour les centres sociaux ruraux, la relation conventionnelle avec les communautés de communes ayant adopté la compétence sociale est prépondérante pour consolider ou revoir dans certains cas l'organisation des emplois et des activités

✚ La COG, signée par la CNAF, a pour effet de geler les développements des activités enfance et jeunesse et seule la petite enfance peut bénéficier de nouvelles actions finançables dans le cadre des contrats enfance jeunesse

La question du modèle socio-économique est une réelle préoccupation pour les centres sociaux associatifs et elle se rattache directement au lien partenarial avec les collectivités locales dans les logiques de services enfance et jeunesse.

Cette année a été une année de transition, d'adaptation et de recherche de compréhension des structures par rapport à la mise en application de la loi qui représente une réforme structurelle des dispositifs, des acteurs et surtout pour les petites structures de financement.

Le levier que représentait la formation professionnelle en tant qu'espace de promotion des salariés par l'obtention d'une qualification se complique avec la disparition de certains dispositifs et la nécessité pour les structures de participer financièrement aux différents parcours de formation. Toutefois, de nouvelles opportunités pour la formation des jeunes apparaissent par le biais du contrat d'apprentissage.

Le pilotage des dispositifs de formation et de développement des compétences

La Fédération Départementale des centres sociaux de la Nièvre, par le biais du Référent Régional, pilote un dispositif de formation et d'actions collectives non diplômantes répondant aux besoins identifiés sur le territoire.

Les besoins des structures sont recensés par le biais d'un questionnaire annuel avec un retour de 15 structures formalisé et des demandes au fil de l'eau pour 2019 et s'inscrit surtout sur une proposition adaptée sur la partie ouest de la Région.

La Nièvre, avec les parties très rurales des trois autres départements Bourguignons, ne bénéficie pas de réponses à proximité pour les formations de courtes durées. La Fédération de la Nièvre a créé un organisme de formation qui fait appel à des prestataires qualifiés pour réellement répondre aux souhaits des salariés et des structures adhérentes à partir notamment du recensement des besoins.

Pour cette démarche d'organisme de formation, un autre volet a été déployé depuis de nombreuses années et consiste à développer une ingénierie de projets avec les partenaires principalement des centres sociaux (CAF, MSA, DDCSPP, ARS) pour faire évoluer des compétences sur certains métiers comme les animateurs enfance et jeunesse, animateurs seniors, les référents familles.

Un financement est souvent à l'appui pour permettre leurs réalisations.

17 formations ont été conçues et programmées sur 2019 :

Comment donner à l'enfant des points de repères, des limites et favoriser l'acceptation des règles ?

10 personnes
1 jour

- ✓ Agir pour offrir dans le respect de ses besoins et de son développement un cadre apaisé à l'enfant
- ✓ Amener l'enfant à prendre conscience du bonheur à Vivre Ensemble
- ✓ Accompagner l'enfant à utiliser des alternatives au conflit
- ✓ Guider l'enfant à gérer progressivement ses propres conflits

Faire compagnie

5 personnes
1 jour

- ✓ Échanges de bonnes pratiques pour l'essaimage d'un dispositif de lutte contre l'isolement
- ✓ Utilisation de la Plateforme numérique « Faire Compagnie »

Air et Vent

7 personnes
1 jour

- ✓ Comprendre l'intérêt de développer une thématique et entrevoir les différentes réalisations possibles
- ✓ Concevoir un cycle d'animation en lien avec un thème
- ✓ Lancer des défis aux enfants pour développer les démarches et la coopération

Soutenir le DPA des personnes et des collectifs : sensibilisation

36 personnes
1 jour

- ✓ Réfléchir et analyser ses pratiques professionnelles actuelles (animation, conduite de projets) sa relation d'accompagnement de personnes et/ou de collectifs, en s'ouvrant à d'autres façons de raisonner et donc de faire.
- ✓ Mieux connaître les fondements et points d'appui et principes de l'approche centrée sur le Développement du Pouvoir d'Agir (DPA).
- ✓ S'initier à la conduite de changement en contextes, telle que proposée par l'approche centrée sur le développement du Pouvoir d'Agir

Promeneurs du Net

14 personnes
1 jour

- ✓ Interconnaissance des Promeneurs du Net 58 (1ère vague et 2ème vague)
- ✓ Échanges de pratique sur la posture Promeneurs du Net intégrée dans ses missions professionnelles
- ✓ Présentation d'un dispositif d'accompagnement aux usages du numérique
- ✓ Découverte des réseaux sociaux et plateformes prisés des jeunes : Snapchat, Instagram, Youtube et Twitch

Animer un Jardin Pédagogique

14 personnes
1 jour

- ✓ Découvrir des activités et outils pédagogiques concrets adaptés au support jardin ;
- ✓ Acquérir des connaissances sur le jardin (faune, sol, légumes...) ;
- ✓ Connaître les grands principes du jardinage écologiques

Impact des Politiques Publiques

14 personnes
2 jours

- ✓ Développer les concepts et transmettre les connaissances nécessaires à la compréhension des recompositions en cours en matière de gouvernance locale, de définition et d'animation des politiques publiques, de positionnement associatif
- ✓ Proposer et favoriser l'appropriation des méthodologies propres à définir et animer son projet
- ✓ Élaborer l'analyse et la gestion financière comme aide à la décision du centre social : quelle méthode, quels outils collectifs pour s'approprier le modèle économique et gérer le budget : veille financière selon une approche gestionnaire.
- ✓ Construire les conditions de la pérennisation du projet social dans l'évolution de son environnement territorial
- ✓ Construire une approche de la valeur sociétale permettant d'éclairer à la fois : l'impact socio-économique et les forces et faiblesses de la relation des centres sociaux et une approche éthique liée à la délibération collective des choix de production et de consommation impactant un principe de responsabilité en matière de développement soutenable des territoires

Osez la communication politique

20 personnes
1 jour

- ✓ Donner confiance et de la valeur à l'engagement bénévoles des administrateurs
- ✓ Réfléchir pour comprendre et analyser nos discours, nos façons de s'exprimer
- ✓ Identifier nos partenaires, leur rôle, leur pouvoir (réel ou supposé), leur contrainte et mode de décision (CAF, communes, Département, Etat...)
- ✓ Comprendre le parallélisme des formes organisationnelles de nos organismes
- ✓ Savoir se positionner dans la relation aux élus ; comment négocier....
- ✓ S'organiser collectivement pour faciliter les échanges et coopérations

Découverte de la démarche du DPA

8 personnes
1 jour

- ✓ Acquisition des fondements du Pouvoir d'Agir
- ✓ Développer et enrichir sa posture d'animateur d'actions collectives
- ✓ S'approprier de nouveaux outils de méthodes de participation et de mobilisation actives

Nutrition

11 personnes
1 jour

- ✓ S'approprier les concepts de promotion de la santé, d'éducation alimentaire
- ✓ Identifier et valoriser les actions en éducation alimentaire existantes
- ✓ Initier les professionnels à la réalisation d'un projet d'éducation alimentaire

Promeneurs du Net

12 personnes
1 jour

- ✓ Interconnaissance des Promeneurs du Net 58 (1ère vague et 2ème vague)
- ✓ Retour sur l'expérimentation nationale « Web Walkers »
- ✓ Échanges de pratiques sur la posture Promeneur du Net intégrée dans ses missions professionnelles
- ✓ Découverte approfondie d'un réseau social prisé des jeunes : Instagram

CLAS – Approche de la pédagogie du détour

28 personnes
1 jour

- ✓ Mettre la pédagogie de détour au service de la réussite de l'enfant dans son parcours scolaire
- ✓ Permettre aux parents de s'approprier cette démarche
- ✓ Aider les accompagnateurs CLAS à mieux appréhender la démarche de pédagogie de détour dans les actions d'accompagnement à la scolarité pour une meilleure compréhension, valorisation, appropriation et utilisation des possibles au sein des projets CLAS
- ✓ Aider les accompagnateurs CLAS à mieux appréhender la démarche de pédagogie de détour dans les actions d'accompagnement à la scolarité pour une meilleure
- ✓ Compréhension, valorisation, appropriation et utilisation des possibles au sein des projets CLAS
- ✓ Identifier des approches et des outils pertinents dans ce domaine utilisables au sein de projets CLAS pour que les enfants puissent les réussir
- ✓ Développer des pratiques dans ce domaine en s'appuyant et/ou en valorisant les lieux ou acteurs ressources du département

Évaluation des actions de parentalités

19 personnes
1 jour

- ✓ S'approprier les fondamentaux de l'évaluation d'un projet et d'une action
- ✓ Appréhender différentes approches méthodologiques
- ✓ Être capable d'élaborer une démarche participative de suivi et évaluation spécifique à son action
- ✓ S'approprier et construire des outils de recueils de données
- ✓ Construire un référentiel commun lié aux actions de soutien à la parentalité

Mercredi comme temps de relâche

10 personnes
1 jour

- ✓ Prendre en compte des rythmes biologiques de l'enfant, selon son âge et ses besoins
- ✓ Permettre un temps de relâche dans la semaine
- ✓ Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes, elles reposent sur une approche ludique, récréative et créative
- ✓ Les temps d'accueil, de repas, de vie collective, de temps libre doivent trouver sens dans le plan mercredi
- ✓ Savoir créer un espace favorisant le bien-être du public et changeant les habitudes

Pratiques, outils et postures du Référent Famille

18 personnes
6 jours dont 2 en
2019

- ✓ Permettre aux référents famille d'acquérir un positionnement et des postures adaptées au développement d'un projet famille qui soit mobilisateur de la participation des familles et des partenaires territoriaux
- ✓ Permettre aux professionnels de développer les pratiques d'aller-vers, hors les murs pour investir l'espace public comme support de mobilisation
- ✓ Être dans une dynamique participative pour favoriser le Développement du Pouvoir d'Agir des habitants
- ✓ Comprendre les enjeux Développement Social Local et en appréhender la méthodologie
- ✓ Mieux définir l'évaluation et mesurer l'impact du projet

Promeneurs du Net

9 personnes
1 jour

- ✓ Parcourir les usages numériques et leurs enjeux
- ✓ Appréhender les outils numériques, leurs risques et potentialités
- ✓ Découvrir les facettes sérieuses des outils numériques
- ✓ Sensibiliser aux enjeux de l'identité numérique, de la communication numérique et de l'éducation aux médias
- ✓ Explorer les pratiques professionnelles à l'heure du numérique
- ✓ S'approprier la démarche Promeneurs du Net comme continuité de la pratique professionnelle
- ✓ Favoriser une culture commune et une dynamique de groupe au sein du réseau départemental

Faire émerger et animer les actions collectives - FAVE

25 personnes
6 jours dont 2 en
2019

- ✓ Savoir écouter pour repérer les situations problèmes
- ✓ Savoir accompagner un groupe dans l'analyse d'une situation et de son contexte et à définir une stratégie d'action
- ✓ Savoir accompagner une démarche de négociation entre un groupe d'habitants et des décideurs politiques ou institutionnels
- ✓ Savoir se positionner comme appui à une dynamique collective et non en son centre
- ✓ Comprendre et développer des processus de conscientisation individuelle et collective

Les dispositifs proposés par la CPNEF ont permis l'organisation de formations sans coupure sur le premier trimestre avec quelques difficultés pour les demandes de DAF préalables.

Par la suite la gestion des quatre DAF possibles n'a pas posé de problème particulier.

Le Compte Personnel de Formation est devenu un dispositif phare pour inciter les salariés à

poursuivre des cursus de formation certifiés et qualifiés. Il a été mobilisé surtout pour des projets coconstruits avec l'employeur dans le cadre d'un abondement possible par l'OPCO.

La perspective est de poursuivre l'effort de pédagogie auprès des acteurs des différentes structures pour permettre le développement des compétences en abordant toutes les facettes inscrites dans la loi avec le plan de développement des compétences, l'innovation en pédagogie par la définition du parcours pédagogique y compris en situation de travail.

Enfin un des enjeux majeurs est de projeter l'alternance avec la mise en place des contrats d'apprentissage qui aujourd'hui est très peu développé sur les métiers de la petite enfance, à la

marge dans les métiers de l'animation et exclusivement sur la spécialisation sportive.

Enfin, pour les salariés, l'essentiel est d'informer sur la construction du parcours de formation avec l'outil CPF dans toutes ces dimensions possibles.

L'inflexion principale est de faire comprendre que les démarches de formation sont très axées sur le choix des personnes et que la co-construction existe sur la base d'un volontarisme renforcé des salariés.

Enfin la formation des bénévoles est au cœur des stratégies et des préoccupations des acteurs car les situations de gouvernance et de gestion des ressources humaines ont tendance à se complexifier.

SENACS (Système d'Échanges National des Centres Sociaux constitue un observatoire des actions conduites par les Centres Sociaux, et qui se définit comme :

- ↪ Un espace de dialogue entre acteurs
- ↪ Un espace de partage d'informations autour des actions, projets et des modes d'organisation
- ↪ Un outil de rayonnement partenarial des structures sur leurs territoires respectifs

**OBSERVATOIRE
DES CENTRES SOCIAUX
ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE**
Bourgogne

2019



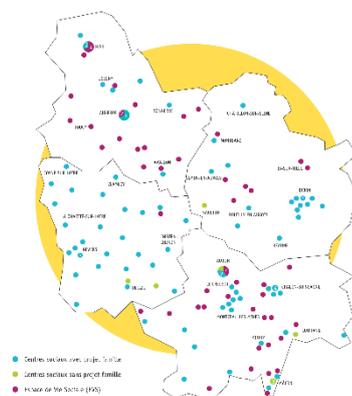
www.senacs.fr

SENACS

Cet observatoire poursuit 4 objectifs principaux :

- ✓ Faire connaître et reconnaître ce que sont les Centres Sociaux
- ✓ Améliorer la lisibilité du travail et des actions des Centres Sociaux
- ✓ Favoriser la reconnaissance des Centres Sociaux dans la négociation avec les partenaires
- ✓ Mutualiser et diffuser des exemples de bonnes pratiques

**CARTE DES CENTRES SOCIAUX
ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE
DE LA BOURGOGNE**



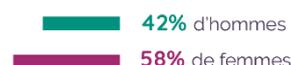
L'observatoire SENACS se fonde sur le recueil de données quantitatives et qualitatives, au moyen d'une enquête nationale annuelle centrée sur 6 composantes du projet :

- | | |
|--|--------------------|
| ↪ Les données générales de la structure | ↪ Les emplois |
| ↪ Le projet | ↪ Les partenariats |
| ↪ La vitalité démocratique et la gouvernance | ↪ Les finances |

Bénévoles dans les instances de gouvernance ou autres instances de pilotage



1 466 bénévoles
soit **6 608** heures (3,63 ETP)



La participation permet de soutenir le pouvoir d'agir des habitants, dans le respect de valeurs fondamentales du vivre ensemble.

L'Union Régionale a proposé d'animer le dispositif SENACS sur tout le territoire de la Bourgogne, via les fédérations 21 et 58, en partenariat avec les CAF de chaque département.

Un comité de pilotage régional a été créé pour coordonner les actions, analyser les données et créer une plaquette régionale.

L'animation départementale sur les territoires est gérée par l'Union Régionale, via les Fédération 21 et 58. Elle a pour but de :

- ✓ Animer et mobiliser les centres sociaux autour du dispositif
- ✓ Assurer une assistance auprès des directeurs (mise en place de saisies collectives, suivi des questionnaires, relances, hotline)
- ✓ Contrôler la cohérence des données
- ✓ Animer l'analyse des résultats départementaux
- ✓ Produire des encarts départementaux

En 2019, 96 sur les 103 Centres Sociaux que compte la Bourgogne, ont répondu au questionnaire, ainsi que 35 EVS sur 51:

Répartition

Centres sociaux



EVS



96 Centres sociaux sur 103

↪ 22 sur 23 en Côte-d'Or, soit 96 %	↪ 27 sur 32 en Saône et Loire, soit 84 %
↪ 33 sur 33 dans la Nièvre, soit 100 %	↪ 14 sur 15 dans l'Yonne, soit 93 %

35 EVS sur 51

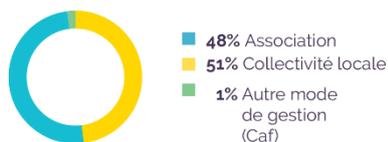
↪ 7 sur 7 en Côte-d'Or, soit 100 %	↪ 8 sur 22 en Saône et Loire, soit 36 %
↪ 1 sur 1 dans la Nièvre, soit 100 %	↪ 19 sur 21 dans l'Yonne, soit 90 %

En 2019, une affiche a été réalisée et porte sur les thèmes :

- ✓ Les repères clés, portrait de l'animation de la vie sociale en Bourgogne
- ✓ Ressources humaines et financières
- ✓ Participation des habitants, acteurs des territoires
- ✓ Zoom sur les EVS en Bourgogne
- ✓ Encarts par départements

Mode de gestion

Centres sociaux



EVS



Territoires d'intervention

Centres sociaux



EVS



Les initiatives portées par les habitants



422 initiatives portées
par des collectifs d'habitants.



11 514 personnes
différentes touchées

Bénévoles réguliers



Bénévoles occasionnels



CENTRES SOCIAUX

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

Effectifs

96 centres sociaux
ont répondu

Nombre de salariés

2 215 salariés au total



Nombre d'ETP

1 440 ETP au total



Budget

95 centres sociaux
ont répondu



EVS

ZOOM

31 EVS ont répondu

Bénévoles



Budget



Les temps forts de l'Union Régionale en 2019

SÉMINAIRE – État des lieux et modèles socioéconomiques

18 & 19 Février 2019

- ↻ Différents scénarii élaborés
- ↻ Identification de groupes travail :
 - × Modèle socioéconomiques
 - × profil de poste
 - × Fonds mutualisé

JANVIER

MARS

Envoi du dossier
Fonds Mutualisés
à la FCSF

Conseil d'Administration
Présentation, échanges,
discussion et validation des
propositions des groupes de
travail

Travail autour du préambule

Texte de travail élaboré par quelques membres du Conseil d'administration

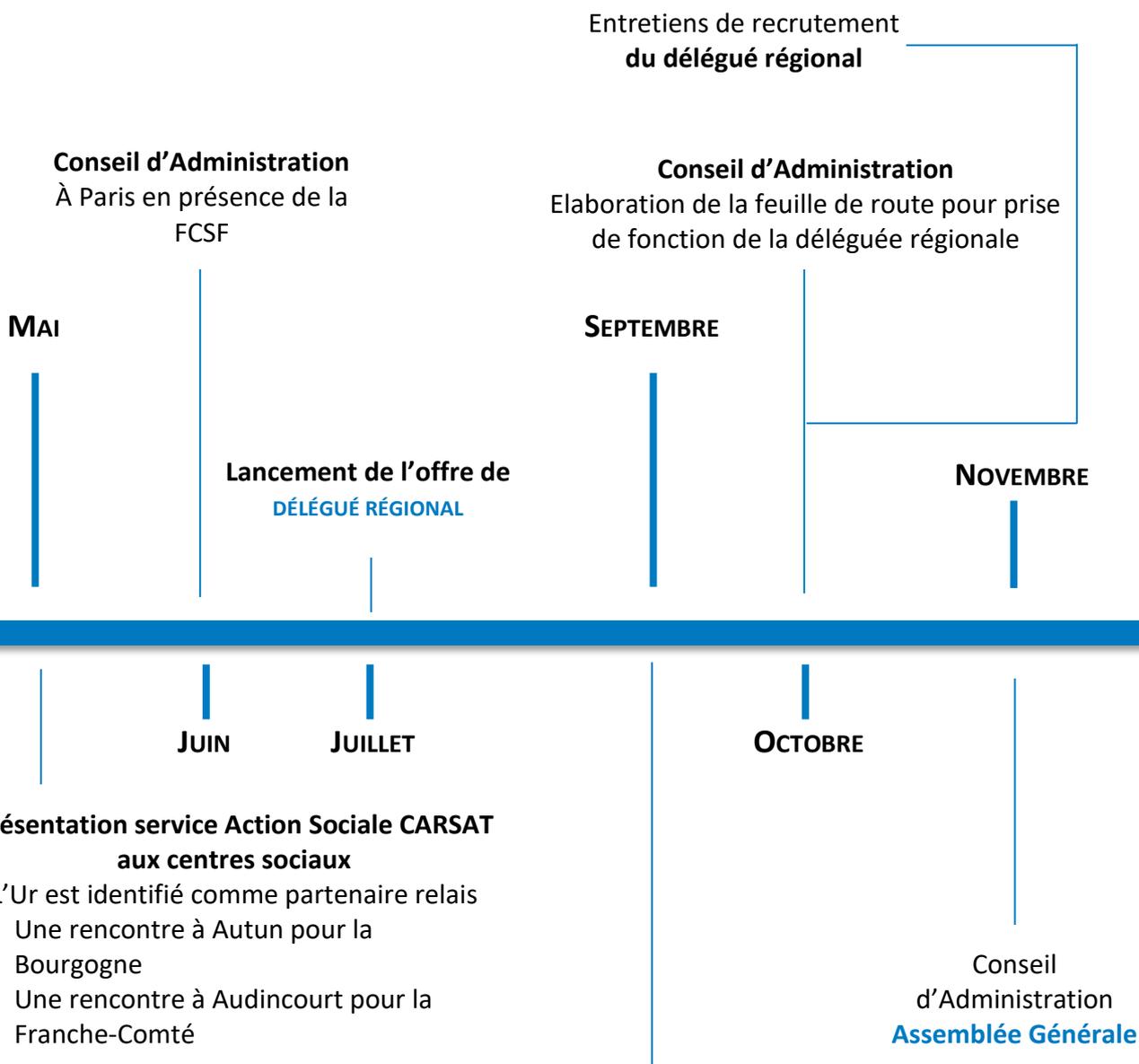
FÉVRIER

Rencontre des Centres Sociaux de Saône et Loire

Rencontre des Centres sociaux pour une présentation rapide de l'UR :

- ↻ Intérêt d'appartenir à un réseau
- ↻ Pourquoi adhérer ?

AVRIL



Présentation service Action Sociale CARSAT aux centres sociaux

L'Ur est identifié comme partenaire relais

- ↗ Une rencontre à Autun pour la Bourgogne
- ↗ Une rencontre à Audincourt pour la Franche-Comté

Conseil d'Administration

- ↗ Recrutement
- ↗ Cotisations
- ↗ Chantiers prioritaires
- ↗ Partenariat
- ↗ Règlement intérieur

LA NOUVELLE RÉGION : BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Dans le contexte de la fusion des deux régions Bourgogne et Franche-Comté en janvier 2016, une nouvelle entité a été créée en septembre 2018 : **L'UNION REGIONALE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE.**

Pour cela plusieurs étapes ont été nécessaires et réfléchies lors de 2 séminaires : en octobre 2018 et février 2019 avec l'ensemble des administrateurs de l'UR BFC.

Ces temps de travail ont permis de clarifier le projet, de revoir la stratégie à travers l'étude de plusieurs scénarii et de valider la nécessité d'embaucher un délégué régional. Il s'agit de garantir la mise en œuvre du projet de l'UR BFC, qui n'a pu être mené à bien depuis 2002, faute de moyens humains.

Ce soutien, via le fonds mutualisé, permettra la concrétisation de son projet par **l'embauche d'un salarié à temps plein** sur les 3 années à partir de 2020 et l'augmentation du temps de travail de l'assistante fédérale de Côte-d'Or qui assurera les tâches administratives, comptables et de communication.

LE PROJET DE L'UNION RÉGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ :

L'Union régionale se veut être un espace collaboratif et coopératif au plus proche de la réalité contextuelle de chaque territoire ayant pour volonté de :

- ↪ Réunir et rassembler les acteurs à l'échelle de la Bourgogne Franche Comté
- ↪ Être outil d'animation et d'appui au réseau
- ↪ Être lieu de partage d'expériences et de formation
- ↪ Représenter l'ensemble des Centres Sociaux auprès des partenaires régionaux et faire valoir la plus-value de l'action des centres sociaux au bénéfice d'une société plus juste

Afin d'outiller cette volonté, plusieurs axes et orientations sur les prochaines années ont été définis :

- × **AXE N°1 : DÉVELOPPER LE FÉDÉRALISME EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**
- × **AXE N°2 : PORTER UNE PAROLE POLITIQUE RÉGIONALE**
- × **AXE N°3 : PORTER ET ANIMER DES CHANTIERS THÉMATIQUES**
- × **AXE N°4 : EXERCER UNE FONCTION DE VEILLE**

Ces axes sont liés les uns aux autres. La mission prioritaire du futur délégué régional sera d'agir sur les territoires non-couverts par une Fédération et en cohérence avec les délégués actuels de la Côte-d'Or et de la Nièvre. En effet, un besoin a été émis par les centres sociaux dans ces départements non-couverts. Ces demandes confortent l'axe 1 du projet. Afin d'y répondre rapidement, d'enclencher la démarche et de préparer l'arrivée du futur délégué, des rencontres ont d'ores et déjà eu lieu pour présenter l'Union régionale et ses objectifs. Dix Centres sociaux de Saône et Loire ont été rencontrés le 27 mars 2019 par des administrateurs de l'Union régionale et la déléguée de Côte-d'Or.

Les administrateurs de l'Union régionale ont réaffirmé la nécessité d'un délégué régional sur l'Union Régionale Bourgogne Franche-Comté pour rencontrer les structures des départements où il n'y a pas de fédérations, avec le soutien, et en cohérence avec les délégués départementaux de la Nièvre et de la Côte-d'Or.

Dans le but d'atteindre ce premier objectif, il apparaît primordial pour le délégué régional d'aller, à la rencontre des structures non fédérées afin de créer et soutenir la dynamique, de faire un travail « d'essaimage ». La proximité est indispensable et il faut dans un premier temps, dans le respect de la diversité des territoires et de leurs besoins, « faire connaissance », « aller-vers » et présenter le rôle de l'Union régionale et les apports qu'elle pourrait avoir pour ces structures éloignées d'une fédération départementale.

Les missions à développer :

- ✕ Soutenir le développement du fédéralisme dans la région
- ✕ Appuyer les fédérations départementales
- ✕ Exercer une fonction de fédération dans les territoires actuellement non couverts par une fédération départementale (animation territoriale des centres, accompagnement vers la création de réseaux locaux...)
- ✕ Faire circuler l'information au sein du réseau régional, en articulation avec la dimension nationale

Mise en œuvre :

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS / DECLINAISON
Les départements de la région Bourgogne-Franche-Comté n'ont pas tous une Fédération Départementale (seules la Côte-d'Or et la Nièvre en ont une)	Créer une dynamique entre les structures non fédérées. Identifier des relais sur les départements non fédérés.	Aller à la rencontre de ces structures en priorité pour un premier contact.	Créer des rencontres avec les structures selon les bassins de vie et avec les relais pour appui au travail du délégué
	Que les structures puissent identifier l'Union Régionale BFC comme un espace, un outil ressource, un appui aux centres sociaux.		Se rendre directement dans les structures pour les rencontrer afin de mieux connaître leurs attentes et leurs besoins en termes de fédéralisme
	Rendre identifiable l'Union Régionale grâce à la proximité et à la mise en réseau de l'ensemble des structures	Se doter d'un délégué régional qualifié	Faire que l'UR et le délégué régional soient sources de propositions et impulsent l'envie d'agir dans le réseau

Réalisations 2019
Dix Centres sociaux de Saône et Loire ont été rencontrés le 27 mars 2019 par des administrateurs de l'Union régionale et la déléguée de Côte-d'Or
<p>Validation de l'embauche d'un délégué régional et mise à disposition de l'assistante Fédérale de la Fédération 21 pour un 1/3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Création d'une commission recrutement pour la réalisation de la fiche de poste, ✗ Lancement du recrutement ✗ 21 candidatures réceptionnées ✗ 7 candidatures retenues en entretien ✗ Cécile LAGARDE sera embauchée au 6 Janvier 2020

La commission de recrutement était composée des Présidents des Fédérations, des membres du Conseil d'Administration, ainsi que d'Alain Cantarutti, Délégué général de la FCSF.

Les délégués de Côte-d'Or et de la Nièvre ont été associés aux côtés de Denis Tricoire aux deux entretiens auxquels ont conviés les candidats présélectionnés. Ce fonctionnement a permis de croiser les regards et déterminer le candidat le plus à même d'occuper le poste en lien avec les délégués.

Parallèlement, toutes les démarches auprès des organismes sociaux employeurs ont été initiées, afin de permettre à l'Union régionale d'embaucher son premier salarié.

- ✓ Urssaf
- ✓ Caisse de retraite Malakoff Mederic
- ✓ Chorum prévoyance
- ✓ Harmonie Mutuelle
- ✓ Uniformation
- ✓ AIST 21

Une demande d'aide financière a été établie auprès du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté pour :

Aide à la Vie associative : volet aide à l'embauche

Aide à la Vie associative : volet aide à l'investissement

Des démarches ont également été entreprises auprès des commerciaux en véhicules de la région, afin de négocier un contrat de location pour un véhicule à destination de la salariée.

PORTER UNE PAROLE POLITIQUE RÉGIONALE

Maintenir la dynamique enclenchée

Le conseil d'administration de la nouvelle UR souhaite maintenir la dynamique enclenchée par le soutien et l'appui que chaque administrateur pourra apporter au futur délégué pour le bon commencement et déroulement de ses missions.

Les délégués départementaux de la Nièvre et de la Côte-d'Or et le réseau Franc Comtois auront ainsi toute leur place en tant que relais et ressource dans les premières rencontres auprès des structures et des partenaires.

Les missions à développer :

- ✕ Construire une parole politique régionale
- ✕ Exercer une fonction de représentation régionale auprès des acteurs institutionnels et réseaux d'acteurs régionaux
- ✕ Faire reconnaître le rôle et la plus-value des centres sociaux dans les territoires
- ✕ Soutenir le développement des partenariats régionaux
- ✕ Porter une parole et des enjeux territoriaux auprès de la FCSF

Mise en œuvre :

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS / DECLINAISON	Réalizations 2019
<p>Aujourd’hui, l’Union régionale est peu représentée dans les instances régionales où il y aurait un intérêt à rendre plus visible le réseau des centres sociaux Bourgogne-Franche-Comté.</p>	<p>Construire une parole politique régionale fruit d’un travail collaboratif que tout le monde puisse porter.</p>	<p>Recherche d’un consensus entre les différents acteurs qui composent l’UR BFC.</p>	<p>Participer au nom de l’UR aux instances régionales et faire partager l’expertise du réseau (CRAJEP-Plan Pauvreté-Vieillessement)</p>	<p>Poursuite du fonctionnement précédent par les membres du conseil d’administration et les délégués Fédération 21 et Fédération 58</p>
<p>Il n’existe pas encore une réelle reconnaissance de l’UR BFC auprès des potentiels partenaires régionaux.</p>	<p>Rendre lisible la place, la force de l’UR</p>		<p>Travailler les mandats</p> <p>Rencontrer les élus régionaux</p> <p>Élaboration d’une plaquette d’information</p>	

PORTER ET ANIMER DES CHANTIERS THÉMATIQUES

Définition des chantiers prioritaires

- ↳ À partir d'un état des lieux, des enjeux, d'un fonctionnement
 - ↳ Définir des orientations, des perspectives
- À terme, le délégué régional animera les groupes de travail ouverts. La composition de ces groupes est à construire avec le délégué.

12 chantiers thématiques ont été identifiés lors du premier séminaire.

Suite à un vote, les 4 chantiers qui seront abordés prioritairement sont :

- ↳ La formation
- ↳ Le bien vieillir
- ↳ L'ESS
- ↳ Les départs en vacances

Certains chantiers sont ouverts à titre départemental, ils seront repris au sein de l'UR BFC en s'appuyant sur l'expertise des membres du réseau déjà existant.

Deux chantiers prioritaires ont été définis :

- ↳ Vieillesse – le groupe pilote sera complété avec des professionnels issus des structures bénéficiant de CPOM et des bénévoles.
- ↳ Formation

EXERCER UNE FONCTION DE VEILLE

Outiller l'ensemble du réseau dans la transmission des informations

Pour aller à la rencontre des structures, il est important de réfléchir à un outil de communication. La question de la communication sera traitée à l'occasion de prochains temps de travail.

Mise en œuvre :

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS / DECLINAISON	Réalizations 2019
<p>Actuellement, il n'existe pas d'espace de partage, de recueil de l'information dématérialisée sur la région entre les structures</p>	<p>Outiller l'ensemble du réseau BFC dans la transmission des information régionales et nationales</p>	<p>Faire circuler l'information dans le réseau et auprès des partenaires</p>	<p>Élaboration d'une newsletter trimestrielle</p> <p>L'ouverture d'une page Facebook est envisagée pour relayer et dynamiser le réseau</p> <p>Création et animation d'un espace partagé</p>	<p>Une première newsletter a été réalisée et éditée.</p>

SYNTHÈSE 2019

1 DÉVELOPPER LE FÉDÉRALISME

↳ Rencontre en Saône-et-Loire : 10 Centres Sociaux

1

DÉVELOPPER
LE
FÉDÉRALISME

- ↳ Embauche d'une déléguée régionale
- ↳ L'assistante fédérale de la Fédération 21 est mis à disposition de l'UR pour un tiers temps
- ↳ Mise en œuvre des éléments relatifs à la fonction employeur

2

PORTER
UNE PAROLE
POLITIQUE

- ↳ Maintenir la dynamique enclenchée par le soutien et l'appui que chaque administrateur pourra apporter à la déléguée régionale pour le bon fonctionnement et le déroulement de ses missions

2019

3

PORTER ET ANIMER
DES CHANTIERS
THÉMATIQUES

- ↳ Identification des différentes thématiques prioritaires
- ↳ Identification des personnes ressources internes

4

EXERCER
UNE FONCTION
DE VEILLE

- ↳ Outiller l'ensemble du réseau dans la transmission des informations : une première newsletter a été réalisée et éditée

COMPTE DE RÉSULTAT 2019 – PRODUITS

Cpte	Libellés	PREVISIONNEL 2019	PRODUITS 2019	PREVISIONNEL 2020
70	Rémunération des Services Participation FD 21 FD 58 Prestation de services	- €	- €	- €
74	Subventions d'exploitation Direction Régionale Jeunesse et Sports Subvention Conseil Régional Bourgogne : - Animation des Territoires - Actions innovantes - Formation Conseil régional Aide à l'embauche CAF Côte-d'Or Subvention SENACS CAF Nièvre Subvention SENACS CAF Saône et Loire Subvention SENACS CAF Yonne Subvention SENACS CAF Franche Comté Caisse Régionale MSA CARSAT Autres subventions	34 485,00 € 14 085,00 € 2 000,00 € 1 400,00 € 1 600,00 € 1 400,00 € 8 000,00 € 6 000,00 €	35 685,00 € 14 085,00 € 2 000,00 € 2 000,00 € 1 600,00 € 2 000,00 € 8 000,00 € 6 000,00 €	45 400,00 € 14 085,00 € 7 000,00 € 3 000,00 € 1 400,00 € 1 600,00 € 2 000,00 € 8 000,00 € 6 000,00 € 2 315,00 €
75	Produits de gestion courante Fonds mutualisés - Solde 2018 Fonds mutualisés Cotisations Autres produits de gestion courante	2 000,00 € 2 000,00 €	32 000,00 € 2 000,00 € 30 000,00 €	41 275,00 € 28 000,00 € 13 275,00 €
77	Produits exceptionnels Quote part subvention investissement Produits except. Sur exercices antérieurs	- €	17 000,00 € 17 000,00 €	810,00 € 810,00 €
TOTAL DES PRODUITS		36 485,00 €	84 685,00 €	87 485,00 €
87	Contributions volontaires en nature Salariés FD 21/58 Administrateurs bénévoles	46 100,00 € 30 000,00 € 16 100,00 €	46 100,00 € 30 000,00 € 16 100,00 €	49 000,00 € 32 000,00 € 17 000,00 €
TOTAL DES PRODUITS		82 585,00 €	130 785,00 €	136 485,00 €
Résultat exercice			63 042,08 €	- €

COMPTE DE RÉSULTAT 2019 – CHARGES

Cpte	Libellés	PREVISIONNEL 2019	CHARGES 2019	PREVISIONNEL 2020
60	Achats	2 200,00 €	- €	2 500,00 €
	Alimentation boissons	300,00 €		300,00 €
	Achat prestations			
	Carburant	1 200,00 €		1 500,00 €
	Fournitures administratives	200,00 €		300,00 €
	Autres fournitures	500,00 €		400,00 €
61	Services Extérieurs	1 860,00 €	1 697,79 €	5 200,00 €
	Primes d'assurances	440,00 €	90,45 €	1 900,00 €
	AIGA - Dossier paies	320,00 €	624,00 €	
	Location	1 000,00 €		3 200,00 €
	Frais séminaires et colloques		983,34 €	
	Documentation	100,00 €		100,00 €
62	Autres Services Extérieurs	13 375,00 €	3 945,13 €	16 425,00 €
	Prestation formation			
	Frais SNCF	700,00 €	789,60 €	1 485,00 €
	Frais de mission	1 500,00 €	100,08 €	500,00 €
	Convention Fédé 21	4 430,00 €		12 290,00 €
	Convention Fédé 58			
	Publicité publications	500,00 €		250,00 €
	Déplacements	800,00 €		
	Déplacements des bénévoles	1 000,00 €		800,00 €
	Déplacements/temps de travail	3 295,00 €	2 172,65 €	
	Missions Réceptions - Séminaire			
	Frais télécommunication	650,00 €	382,80 €	600,00 €
	Adhésions	500,00 €	500,00 €	500,00 €
63	Impôts et Taxes	320,00 €	- €	1 060,00 €
	Uniformation	320,00 €		1 060,00 €
64	Charges de Personnel	18 730,00 €	- €	62 300,00 €
	Rémunération du Personnel	13 600,00 €		45 800,00 €
	Charges sociales	5 130,00 €		16 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	16 000,00 €	- €
	Charges sur exercices antérieurs		16 000,00 €	

TOTAL DES CHARGES	36 485,00 €	21 642,92 €	87 485,00 €
--------------------------	--------------------	--------------------	--------------------

86	Emploi des contributions volontaires en nature	46 100,00 €	46 100,00 €	49 000,00 €
	Salariés FD 21/58	30 000,00 €	30 000,00 €	32 000,00 €
	Administrateurs bénévoles	16 100,00 €	16 100,00 €	17 000,00 €
	TOTAL DES CHARGES	82 585,00 €	67 742,92 €	136 485,00 €
	Résultat exercice		63 042,08 €	- €

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

ACTIF		PASSIF	
<p>Créances de Fonctionnement Produits à recevoir</p> <p style="padding-left: 20px;">Conseil régional 4 225,50 €</p> <p style="padding-left: 20px;">Solde Fonds mutualisés 15 000,00 €</p> <p style="padding-left: 20px;">CAF SENACS 5 600,00 €</p> <p style="padding-left: 20px;">CARSAT 4 800,00 €</p> <p>Disponibilités Compte courant 56 267,25 €</p>	<p>29 625,50 €</p> <p>56 267,25 €</p>	<p>Fonds propres</p> <p style="padding-left: 20px;">Exercices antérieurs 22 850 ,67 €</p> <p>Résultat de l'exercice 63 042,08 €</p> <p>Dettes de Fonctionnement Charges à payer</p>	<p>22 850 ,67 €</p> <p>63 042,08 €</p>
		85 892,75 €	85 892,75 €

L'année 2020 est une année de structuration importante.

L'arrivée de deux salariées permanentes dont une mise à disposition de la fédération de Côte-d'Or (que je remercie) va nous permettre de consolider notre action.

Nous devons toutefois, être tous conscients et vigilants quant aux conditions de pérennisation de notre association.

Celles-ci passent par une formalisation de notre développement politique et stratégique que vous pourrez trouver schématisée dans les documents ci-dessous.

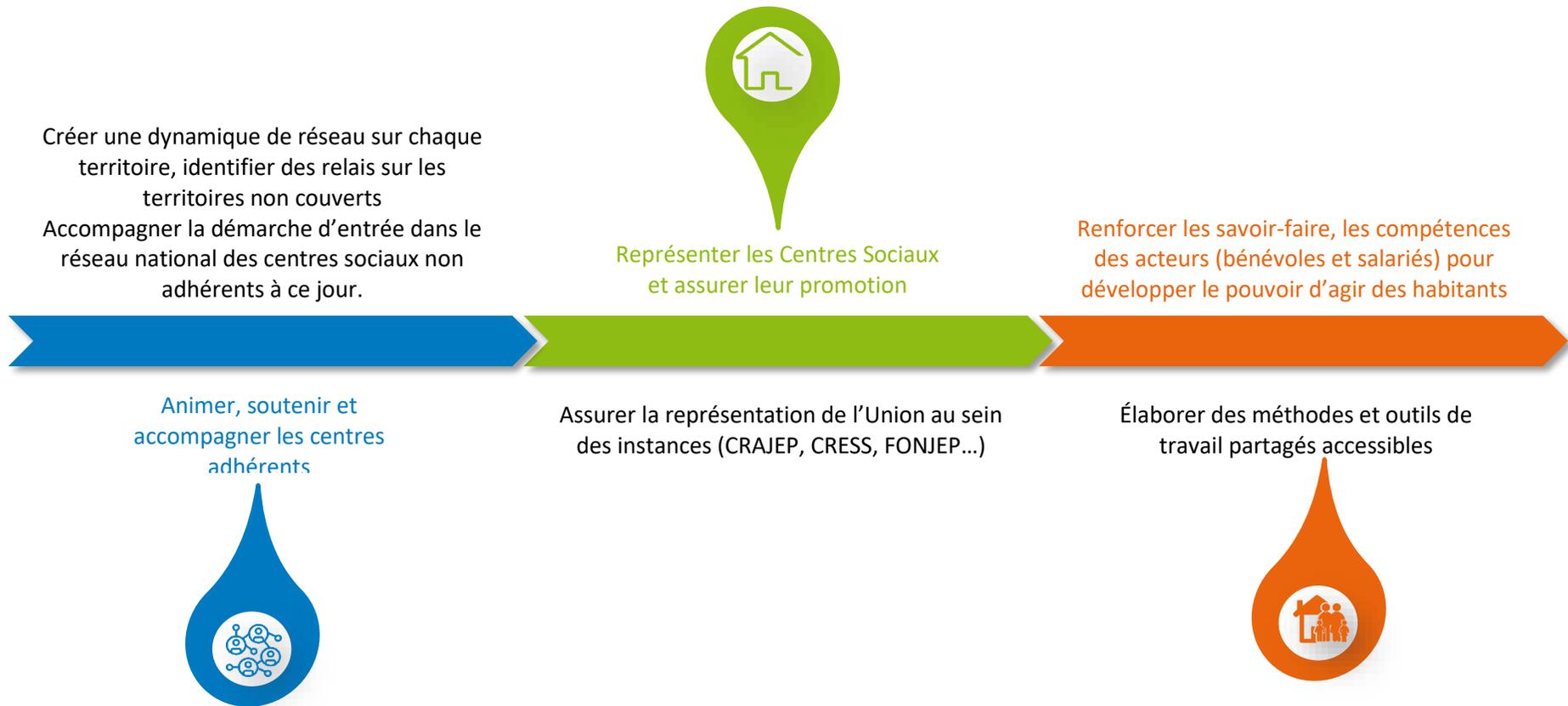
Si l'élaboration de ce schéma de développement est une première étape, il convient aujourd'hui, d'en décliner des priorités, des actions, des modalités de coopération et de représentation et des ressources à mobiliser.

Ce travail ne pourra se faire qu'avec toutes et tous, bénévoles, salariés à chaque échelle départementale, régionale et nationale. Et je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous.

Je vous remercie pour votre présence

Frédéric Mestre

PERSPECTIVES 2020



- ✓ Animer l'élaboration du projet fédéral régional
- ✓ Veiller et conseiller autour du bon fonctionnement des instances
- ✓ Co-animer les chantiers régionaux (vieillesse, formation)
- ✓ Impulser les chantiers régionaux autour du développement du Pouvoir d'Agir



Partenariats acteurs clés de la vie sociale et ESS

Stratégie financière
Participer à la recherche de modèles socioéconomiques



Communication



Autour de la structuration de l'Union régionale BFC



CAF, Conseil régional, Conseils départementaux, organismes de formation, CARSAT, MSA, organismes de formation, fonds mutualistes...

Modèle économique



Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication et de visibilité pour l'Union régionale

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT 2020

OBJECTIFS GÉNÉRAUX UNION RÉGIONALE

DÉVELOPPER LE RÉSEAU ET LE FÉDÉRALISME EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

PORTER UNE PAROLE POLITIQUE RÉGIONALE

PORTER ET ANIMER DES CHANTIERS THÉMATIQUES

EXERCER UNE FONCTION DE VEILLE

CONTEXTE GÉNÉRAL

Les sociétés occidentales ont profondément évolué, notamment ces quarante dernières années, tant au niveau économique, social que sociétal. En France, ces mutations ont entraîné une massification et une intrication des problèmes sociaux, une augmentation des fragilités y compris chez les plus âgés, un sentiment d'échec, voire de défiance vis-à-vis de notre système de solidarité. Ainsi, le modèle prédominant, basé sur une logique d'attribution des prestations et impliquant un traitement individuel des problèmes, est de moins en moins opérationnel. Surtout ce modèle n'apporte pas de solution durable aux problématiques collectives structurelles. Aussi, l'une des clefs de changement nécessite une orientation dit de *bottom up*, en partant du local, des territoires, en tant que lieux possibles d'expérimentations d'alternatives plausibles et fiables. Les centres sociaux sont une ressource réelle dans la dynamique possible d'interconnexion, responsable, entre système d'aide et d'accompagnement social, système de production et de consommation, système éducatif, système économique et technologique afin de construire des partenariats larges entre les différents acteurs, tant au niveau local que global.

Cette dynamique est souvent empêchée par de nombreux obstacles culturels, sociétaux, organisationnels et réglementaires qui se répercutent en cascade à tous les niveaux de l'action publique et qui imposent nombre d'efforts pour développer une approche transversale et durable de l'action et à l'inscrire dans une visée plus large de développement territorial. Les fédérations nationale, départementales et l'union régionale sont un maillon utile et essentiel à cet effet : intercession et médiation institutionnelle et partenariale, facilitation et promotion de l'action locale, mise en réseau des dynamiques convergentes, appui technique et politique... Aussi l'union régionale doit se doter d'un schéma de développement adapté, proposant à chaque acteur, concerné et intéressé, de pouvoir s'inscrire dans cette dynamique tout en veillant aux conditions d'opérationnalité, de durabilité et de soutenabilité.

DÉVELOPPER LE RÉSEAU ET LE FÉDÉRALISME EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ANIMER UNE RÉFLEXION RÉGIONALE

Co-animer le groupe régional « stratégie fédéralisme »

Structurer les processus de débats et de validation par les instances de l'Union régionale

- Evolution statuts
- Formalisation règlement intérieur
- Structuration et formalisation des modalités de représentation
- Retroplanning réunions (groupe stratégie fédéralisme, CA, Bureau, fédérations)
- Calendrier et outil de suivi décisionnel

FORMALISER LES MODALITÉS CONCRÈTES DU PROCESSUS D'ADHÉSION

Co-concevoir des articulations avec les fédérations départementales et nationale

Planifier les processus à court, moyen et long terme en cohérence avec la réalité des centres sociaux

- Animations de réunions départementales et/ou thématiques
- Diagnostiques partagés de l'existant par département/bassin de vie
- Temps de travail présentiels / opportunités de création/ développement de réseaux adaptés(cf. démarche 71).
- Lettre d'info
- Suivi mailing— Discord—Zoom (abonnement régional ?)
- Mindmanager ?—QGIS

MAINTENIR ET PROLONGER LE TRAVAIL DE RÉSEAU ENGAGÉ AVEC LES CSX

Maintenir et développer les échanges présentiels et à distance selon deux logiques : territoriales et thématiques

Recenser les besoins, les modalités de coopérations existantes des centres / repérer avec eux les leviers de plus-value

Maintenir et développer les outils de communications et de partages à distance

Repérage des personnes ressources par département ou bassin de vie : développement du réseau/ SENACS...

PORTER UNE PAROLE POLITIQUE RÉGIONALE

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX

Poursuivre et renforcer les partenariats existants

Repérer et développer les possibilités de diversification des partenariats existants : conventions/AAP

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ASSOCIATIFS

Soutenir et développer les coopérations inter-fédérales

Soutenir et renforcer la place de l'UR au sein du CRAJEP

Repérer et développer les possibilités de nouveaux partenariats : conventions /AAP

CO-ÉLABORER DES OUTILS D'INFORMATION, DE DIFFUSION ET DE VALORISATION

Structurer les niveaux d'information et de diffusion

Elaborer une base de données entrantes et sortantes

Repérer les canaux, les médias et les outils techniques nécessaires

Partenariats existants

Conseil régional—CARSAT—MSA Bourgogne—DRDJSCS

Développements

Conseil régional : cf. doc. « Déclinaisons des compétences du Conseil régional et ses axes d'orientations en lien avec les actions des centres sociaux »

CARSAT : accompagnement social des publics fragiles; risques professionnels

Autres développements de partenariats possibles

CAFs hors 21 et 58

MSA F-C

DRAC

ARS

Mutuelles et complémentaires retraites

Centres de formation., de ressources politiques ville...

⇒Vigilance renouvellement bureau CRAJEP

⇒Repérage des axes de coopérations territoriales et thématiques et en cohérence avec les niveaux nationaux

⇒Conventions de coopération et de partenariat

PORTER ET ANIMER DES CHANTIERS THÉMATIQUES

POURSUIVRE LE TRAVAIL DÉVELOPPÉ PAR LES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

Colliger et promouvoir les travaux engagés par thématiques/publics/territoires

Repérer les complémentarités dans le cadre de la dynamique de réseau

CO-ÉLABORER LES AXES DE DÉVELOPPEMENT STRUCTURELS ET CONJONCTURELS

Structurer les modalités de recueil et de veille partagés (fédérations, centres, adhérents, partenaires, élus)

Garantir les possibilités de lecture commune et de faisabilité

Formaliser les schémas de coopération (type d'acteur/type de partenariat)

CO-ÉLABORER LES AXES DE DISSÉMINATION ET DE COURTAGE

Assurer, collectivement, les possibilités d'appropriation (acquisition et adaptation)

Elaborer les processus de mesures d'impact pour les centres sociaux et leurs publics (approche diachronique et synchronique)

Valorisation et pérennisation par, avec et pour l'ensemble des acteurs (centres, bénévoles, élus, adhérents, habitants)

Démarche collaborative : co-élaboration co-réalisation et co-évaluation

Adaptation et pragmatisme / réalités d'exercice des centres sociaux

Approche inductive et contextualisée

Favorisation de la dissémination et du courtage par les pairs

EXERCER UNE FONCTION DE VEILLE

⇒ **Objectif transversal, cf. *supra***

TEXTE DES RÉSOLUTIONS
Présentées à l'Assemblée Générale du 24 Juin 2020

↳ **Première Résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, le rapport d'activités et le rapport financier du Trésorier, approuve dans toutes les parties les dits rapports.

↳ **Deuxième Résolution**

L'Assemblée approuve le bilan et les comptes qui lui sont présentés.

Elle fixe le résultat de l'exercice à un excédent de 63 042,08 €

Résultat de l'exercice :	63 042,08 €
Report à nouveau :	22 850,67 €

Affectations :

Report à nouveau :	33 042,08 €
Réserves pour projet associatif :	30 000,00 €

Résultat du report à nouveau après affectation :	55 892,75 €
Résultat Réserves pour projet associatif après affectation	30 000 ,00 €

↳ **Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Bureau et au Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



santé
famille
retraite
services

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne
& Franche-Comté



Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté

Maison des Associations – 2 rue des Corroyeurs – 21000 DIJON

Email : urcsbfc@gmail.com

Déléguée Régionale : **Cécile LAGARDE** – cecile.lagarde@centres-sociaux.fr